ARCAFLUID

Traitement des Remontées Capillaires par injection

www.maison-etanche.com
Acheter en ligne

Définition

Présentation :

Hydrofuge en phase solvant pour le traitement des remontées capillaires par injection.

Domaine d'application

ARCAFLUIDE est injecté sous pression dans les supports poreux humides et réagit chimiquement au contact de l'eau, en créant une barrière étanche à l'eau.

Propriétés

Qualités et Performances

- Efficace sur tous les matériaux poreux
- Excellente capacité de diffusion homogène du produit sur toute l'épaisseur du mur, dès la première injection
- Exempt de silicones
- Recouvrable par toute peinture
- Traitement longue durée

Caractéristiques techniques

Aspect	Liquide Incolore
Diluant	White Spirit
Densité à 20°C	0,84 +/-0.05

Application

Mise en oeuvre:

- Dilution : prêt à l'emploi

ARCAFLUIDE est injecté sous pression (15 à 20 bars) dans une série de trous percés horizontalement à la base du mur et espacés de 15 cm environ. La profondeur de perçage doit être égale aux 2/3 de l'épaisseur du mur.

Pour plus de détails sur la mise en oeuvre, merci de cliquer ici ou contactez-nous par email (contact@arcane-industries.fr) pour recevoir le manuel de mise en oeuvre.

Séchage/Outils/Nettoyage:

- Séchage : Le séchage complet du mur demande plusieurs mois en fonction de l'épaisseur et de son taux d'humidité. Attention de ne pas bloquer la respiration du mur pendant toute cette période.
- Matériel : pompe airless, brosse, rouleau
- Nettoyage du matériel : White spirit

Recommandations:

- Conserver à l'abri de l'humidité et des fortes chaleurs en bidons hermétiquement fermés.
- Se conserve 2 ans en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri des fortes chaleurs.

Consommation

La consommation peut varier suivant la nature des matériaux et leur porosité. Environ 1,5 L/mètre linéaire pour un mur de 10 cm d'épaisseur en traitement des remontées capillaires.

Exemple : pour 20 cm d'épaisseur de mur, la consommation moyenne au mètre linéaire est de 3 litres.

Conditionnement

bidon de 5L ou bidon de 20L

Transport

Classe 3 UN 1993

Hygiène et Sécurité

Produit inflammable. Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.»

ARCANE INDUSTRIES S.A.
Z.I. Les Paluds - 73 avenue du Douard - 13865 Aubagne Cedex
Courriel du Service Technique: laboratoire@arcane-industries.fr Site internet: http://www.arcane-industries.fr Site marchand: http://www.maison-etanche.com